**Compte rendu de l’assemblée générale de l’association Anabibou du 03/03/2012**

**Ordre du jour** :

1. Bilan financier Anabibou 2011
2. Bilan d’activités des structures soutenues par ANABIBOU en 2011
3. Projets soumis par les différentes structures
4. Décisions

**Étaient présents 13 adhérents** :

Mmes ALBOUT ; APPRIOU J., CELLIER, CHEVRET, CLEMENT, GOUTTE, LAUNAY, PRADEL, REVEL M. , VIGUIE.

MM LAUNAY Q., LAUNAY F., CLEMENT

**Étaient excusés 5 adhérents** :

Mmes BONNEFOI, CAILLON, CRETIN-GRANGE, GILLAND

M. ROSIER

**Avaient donné pouvoir 13 adhérents :**

Mmes BASTIEN, BESNARD, GARREAU, HEBERT, JEAN-JEAN, RIVIERE, SAVOYE, SCHAEFFER

MM LAUNAY P., LEFEVRE, MARTIN, MORRI, REVEL S.

**Étaient absents 17 adhérents** :

Mmes APPRIOU E. , BARANCOURT, COTUGNO, EYENE, FREY, GUILLAUME , GUYONNET, HILLAIRET, MARTEAU, MOUTAL, NOUDEL, TONN, TRIOMPHE, VAN COTTHEM

MM APPRIOU A., BARUSSEAU, TALAND

**Le quorum est atteint avec 26 voix** *(majorité +2 voix)*

1. **BILAN FINANCIER d’ANABIBOU ANNEE 2011**
	1. Dépenses :

Le montant total des dépenses s’élève à 5569.75€ et se répartit entre les rubriques suivantes :

Container (matériel divers CNDR + instruments de musique Centre des Aveugles de Parakou), Frais d’impression calendriers, Frais bancaires, Subvention 2011 CNDR, Subvention 2011 APEED (Participation aux travaux d’agrandissement du nouveau local), Frais d’impression calendriers, Frais bancaires,

* 1. Recettes :

Le montant total s’élève à 15 398.71 € et se répartit entre les rubriques suivantes :

 Soldes 2010, Adhésions et dons, Vente de produits béninois et de calendriers, Intérêts compte épargne.

* 1. Solde : 9828.96 €

Véronique Clément pose la question du renouvellement de la vente des calendriers qui est difficile compte tenu du nombre important de sollicitations auxquelles les personnes doivent répondre (pompiers, poste…)

Les avis sont très partagés : les cartes ont été vendues plusieurs années de suite et on a noté une baisse du nombre de vente. Les calendriers ont été ce qu’il y a de plus rentable jusqu’à maintenant. Pour palier aux difficultés de vente, il est signalé par Brigitte LAUNAY et Patricia CELLIER qu’il faut impérativement préparer les calendriers suffisamment tôt pour que les ventes commencent dès la mi-octobre.

* Le bilan financier 2011 est adopté à l’unanimité.
1. **BILAN D’ACTIVITES DES STRUCTURES SOUTENUES PAR ANABIBOU**

Le document rédigé et envoyé par le CNDR, l’APPED et le centre des aveugles de Parakou ont été transmis à chaque adhérent en même temps que l’invitation à l’AG pour permettre un travail plus efficace et plus intéressant.

Toutes les questions posées l’ont été suite à l’étude par chaque adhérent de ces documents.

* 1. LE CNDR

Le rapport d’activité : Le rapport a été globalement apprécié par l’ensemble des adhérents présents ou représentés. Plusieurs points peu clairs ont été soulevés :

* Mme LAUNAY (trésorière) fait remarquer que les dons en nature faits par Anabibou en 2011 n’apparaissent pas dans le bilan financier.
* Mme GOUTTE indique que les éléments constitutifs de la rubrique "participation locale" ne sont pas très bien définis. S’agit-il de la participation du Centre à son propre budget ou de la participation donateurs béninois ?
* Mme Jean-Jean, demande pourquoi les dons en espèces pour la réalisation de projets précis ou les dons en nature n’apparaissent pas clairement dans le bilan financier. Comment sont-ils pris en considération (ex : Monsieur Jean-Baptiste, Projet évier, vêtements…)
* **Il a donc été décidé de demander quelques précisions au CNDR.**

Le projet 2012 :

Le projet présenté par le CNDR a suscité différentes remarques et questions de la part des participants à l’AG

1. L’ensemble des adhérents présents ou représentés ont regretté la forme du projet 2012. En effet, contrairement à ce qui y est noté, ce n’est pas la présentation de l’année passée qui avait été mise en cause par Anabibou, mais seulement le principe d’un engagement de financement sur une durée de 3 ans ; d’autre part cette présentation 2011 était plus conforme à ce qui se fait habituellement pour une demande de fond, tout en étant plus détaillée et transparente.

**2-** De façon générale, une grande partie du projet est en fait une reprise du bilan ce qui ne semble pas nécessaire alors que le projet éducatif, par exemple, n’apparait qu’entre les lignes.

**3-** Robert CLEMENT et Janine APPRIOU soulèvent la question des rémunérations et primes d’encouragement. En effet, il souligne qu’il semblait logique de voir les rémunérations des salariés augmentées du fait de l’augmentation de la charge de travail et d’autre part du fait que le départ de Morgane REVEL a libéré le montant financier de son indemnité .

Par ailleurs ils soulignent qu’il est étonnant que le Directeur, par ailleurs Curé de paroisse, bénéficie aussi d’une prime d’encouragement, et par le fait de son cumul de fonctions, cumule aussi les "rémunérations".

* **L’ensemble des adhérents demande donc à avoir des compléments d’information quant au mode de rémunération des prêtres affectés par le Diocèse et la situation de cumul de fonctions qui a des incidences sur la disponibilité pour le Centre des personnes concernées.**

**4-** Odette CHEVRET souligne que les montants de certaines rubriques (frais de scolarité, loisirs, entretiens du matériel…) sont des montants généraux qui ne permettent pas de se faire une idée précise des besoins. L’expérience des années passées devraient permettre de mettre à disposition des bailleurs, des budgets détaillés et précis ce qui pourraient aussi éviter d’avoir des surestimations ou des sous-estimations devant être justifiées en fin d’exercice.

**5-** Pour appuyer cela, Stéphane LEFEVRE fait remarquer que la rubrique Frais de justice semble largement surestimée : il est nécessaire de soustraire les frais déjà engagés pour les enfants déjà présents et tenir compte que tous les enfants ne seront pas réinsérés en fin d’année. Le calcul ne peut pas se faire en multipliant 10 000 CFA par le nombre d’enfants.

6- Dans le même ordre d’idées, la rubrique des frais administratifs semble elle aussi surévaluée. En effet, il a été dépensé moins de 500 000 CFA en 2011 mais près de 1 600 000CFA sont budgétés en 2012. Il en va de même pour la rubrique assurance.

* **L’ensemble des adhérents tient donc à souligner le fait qu’il est important que le budget prévisionnel s’appuie sur les exercices précédents pour qu’il soit le plus précis et le plus juste possible**.

7- Catherine BESNARD émet l’idée que l’étude du soir au Centre, qui semble-t-il pose de plus grosses difficultés du fait du nombre croissant d’enfants et en même temps de la diminution du personnel présent au quotidien avec les enfants, pourrait s’organiser avec un système de rotation par groupe de niveau plutôt que d’essayer de faire le même travail avec 25 enfants de niveaux tellement différents.

7- Patricia CELLIER soulève la question de la voiture bâchée. Il a bien été compris qu’il s’agit du seul véhicule disponible pour le Centre mais elle semble d’une part mal adaptée au transport d’enfants et d’autre part et surtout très couteuse et d’une fiabilité insuffisante.

Anabibou a investi un gros montant dans cette bâchée avant la fermeture du Centre, d’autres dépenses majeures ont été faites pour l’entretien et les réparations de ce véhicule ces deux dernières années. Le budget 2012 prévoit encore un montant de près de 1 600 000 CFA.

* **Ne serait-il pas temps de réfléchir à une autre solution. Des bailleurs acceptent parfois de financer des véhicules adaptés. Il ne faudrait pas attendre un accident pour que le CNDR se mobilise autour de cette question.**

**8-** La rubrique de recherche de financement n’est pas très claire. Quelles sont les dépenses non déjà prévues dans une autre rubrique et nécessitant un investissement financier.

* **Les adhérents souhaiteraient savoir ce que comprend cette rubrique pour laquelle est prévue la somme de 150 000 CFA**
	1. L’APEED (Association Pour l’Education des Enfants en Difficultés)

Bilan 2011 : Morgane REVEL fait un rapide historique de cette Association et de Barthélémy SODANSOU le fondateur et actuel Président ; un point rapide est fait sur les activités de cette Association. Barthélémy SODANSOU souhaite en effet augmenter le nombre de filles prises en charge et diversifier ses activités.

Il est d’ailleurs important de rappeler qu’Anabibou a participé financièrement au réaménagement des nouveaux locaux loués par l’APEED.

Projet 2012 : sur la base des documents fournis par Barthélémy SODANSOU, nous avons étudié le budget annuel de l’APEED et le projet d’élevage de lapins. En effet, l’APEED voudrait commencer un élevage de lapins pour apporter d’une part des ressources à l’Association et d’autre part pour donner une formation professionnelle (en impliquant les familles des enfants soutenus) aux enfants en échec scolaire.

Le cout total de ce projet s’élève à 11603€

Le budget pour la prise en charge de la centaine d’élèves soutenus par l’association s’élève à 11259€

* 1. Le Centre des aveugles de Parakou

Bilan 2011 : le document fourni par Jérémie GOUROUBERA directeur, stipule que le Centre accueille 85 enfants en internat. Les enfants sont scolarisés dans le Centre pendant toute la scolarité primaire et sont ensuite intégrés dans des collèges ordinaires.

Anabibou a participé à la création d’un ensemble musical en faisant parvenir au Centre des instruments de musique par le dernier container parti de France. Les enfants et les jeunes du Centre ont commencé les répétitions.

Projet 2012 : Dans son document, Jérémie Gouroubera a fait une liste des principaux besoins des enfants de son Centre :

* médicaments essentiels
* Papiers braille très couteux pour le budget du Centre mais indispensable à l’apprentissage des enfants.
* Des tablettes et poinçons utilisés par les enfants mais qui ne se vendent pas au Bénin.
* Des jeux et autres matériels ludiques
* La construction d’une salle d’apprentissage professionnel pour les élèves en difficulté
1. **DECISIONS DE SOUTIEN AUX STRUCTURES PRISES PAR ANABIBOU**

Toutes les décisions suivantes ont été prises à l’unanimité.

**3.1** Il est décidé que pour plus de facilité et par souci de transparence, de remettre à chacune des structures soutenues les parties du présent compte-rendu qui les concernent.

**3.2 concernant le CNDR**

- Anabibou décide de renouveler son soutien cette année encore mais sous une forme un peu différente. En effet, les adhérents font savoir qu’ils tiennent à ce qu’Anabibou intervienne au plus près des enfants.

- Il est donc décidé de participer dans la mesure des possibilités financières de l’Association à tout ou partie de trois rubriques qui nous semblent être primordiales dans la vie quotidienne des enfants du Centre : agriculture, scolarisation et santé.

- Pour ce faire, il est indispensable que soient demandés des budgets très détaillés de chacune de ces rubriques au CNDR.

- La convention de partenariat annuel ne pourra être rédigée et envoyée pour amendement puis signature qu’après réception des budgets détaillés des trois rubriques choisies.

**3.3 concernant l’APEED**

- Le projet d’élevage n’a pas remporté l’unanimité du fait du cout élevé de ce projet et de certains risques relevés par des adhérents comme la fragilité des lapins et leurs grosses consommations de nourriture.

- Anabibou décide de prendre en charge la moitié de la rubrique "fournitures scolaires, livres, contributions, TD… " (rubrique II-1 du budget) soit un montant global de 700 € (458500 FCFA).

- voir avec Barthélémy les modalités pour le virement bancaire afin de limiter les frais liés à cette opération financière.

**3.4 concernant le Centre des aveugles de Parakou**

- Anabibou décide de soutenir le Centre en participant à l’achat de médicaments. Il est pour cela nécessaire de demander à Jérémie GOUROUBERA de nous faire parvenir un devis pour les médicaments.

- Anabibou souhaite essayer de contacter des associations ou structures accueillants des personnes mal voyantes ou non voyantes pour obtenir un soutien sous une forme à déterminer.

L’Assemblée générale se termine par une projection de photos et une discussion autour d’un en-cas sucré/salé.

Merci à tous pour votre participation.

Le bureau